



ANACREDIT, reporting BCE : enjeux opérationnels

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Atelier

DATE
16 février 2016

LIEU
**Institut Louis
Bachelier**
28 Place de la Bourse
- 75002 PARIS

PARTICIPATION
210 € HT
*(Association Loi 1901, non
assujettie à la TVA)*

INSCRIPTION
www.eifr.eu

CONTACT
contact@eifr.eu

L'EIFR est un organisme de
formation agréé sous le
numéro 11 75 45062 75

La réglementation Anacredit a pour objectif de centraliser à un niveau granulaire fin les encours de crédits accordés par les institutions financières de la zone Euro. Elle entrera en vigueur dans sa première phase au 1er janvier 2018 sous l'impulsion du Système européen des Banques centrales dont l'ambition est l'harmonisation des dispositifs de collecte des données de crédit. Anacredit est une nouvelle étape-clé pour les obligations de reporting des institutions financières du fait de l'étendue du périmètre des produits couverts et de la granularité requise. La production d'une centaine de données de crédit par ligne d'engagement à une fréquence a minima trimestrielle et le seuil de déclaration très bas des transactions vont nécessiter une refonte des plateformes permettant la collecte, l'agrégation, les calculs et la production des reportings réglementaires.

Face à ces nouvelles obligations, où les établissements financiers doivent-ils porter leurs efforts ? Quelles sont les solutions à mettre en œuvre et quels sont les délais pour se préparer ?

OBJECTIFS

- Présenter les principales évolutions requises par ANACREDIT et le calendrier de mise en application
- Connaître les impacts attendus de cette nouvelle réglementation sur les plateformes existantes de reporting prudentiel
- Comprendre de façon pratique les solutions envisageables permettant de répondre aux enjeux de volumétrie, de traçabilité et d'automatisation

PUBLIC VISÉ

- Directions Juridiques, de la Conformité, des risques, du Contrôle interne
- Régulateurs, avocats, conseils



PROGRAMME

8h15 Accueil Café

8h30

Mot d'accueil – Edouard-François de LENCQUESAING, Délégué Général, EIFR

INTRODUCTION

8h45-9h15

1. ANACREDIT : Quelles évolutions réglementaires attendues ?

Animé par Atos Consulting - Financial Services

- Calendrier de mise en œuvre : obligations graduées
- Périmètre d'application : Institutions financières, produits
- Nature et fréquence du reporting attendu : granularité, données de crédit et de risque de crédit

9h15-9h45

2. Impacts de la réglementation ANACREDIT : Renforcer la qualité des données et rationaliser la chaîne de valeur du reporting

Animé par Atos Consulting – Financial Services

- Quelles plateformes afin de gérer l'évolutivité, la transparence et l'industrialisation des reportings ?
- Comment faire évoluer l'architecture SI afin de renforcer la qualité des données et leur disponibilité?
- Le rôle de la gouvernance sur la qualité des données
- Les impacts organisationnels sur les métiers du crédit, la gestion du risque et le contrôle interne

9h45-10h15

3. Convergence et Industrialisation des nouvelles plateformes de reporting : Retour d'expérience par la société AXIOM SL

Animé par Julien Wolff, Business development EMEA, AXIOM SL

- Une plateforme de reporting unique pour l'ensemble des besoins risk/finance (COREP, FINREP, ANACREDIT, IFRS 9...)
- La gestion de la traçabilité grâce à l'intégration de la chaîne de valeur (de la collecte des données sources à la remise des rapports prudentiels au régulateur)
- L'industrialisation des processus et la capacité à mettre en œuvre de nouveaux reportings dans des délais courts et de façon sécurisée
- Références et retour d'expérience : Quelle réduction attendue des délais avec la plateforme AXIOM SL ?

10h15-10h30

Questions / Réponses



BIOGRAPHIES



Frédéric MARTIN

Senior Manager, Atos Consulting

Frédéric Martin a débuté sa carrière en 1999 en tant que *Scientist Consultant* au sein de Numsight, où il a réalisé diverses missions et mené des travaux de recherche en datamining et webmining, avant de rejoindre A.I.D. en tant que Chef de Projet Datamining, où il est intervenu sur des missions de conseil et de marketing opérationnel dans le secteur bancaire et la grande distribution. En 2006, il rejoint Atos Consulting, où il met à profit son expertise en *Data Analytics* sur des problématiques de modélisation du risque du crédit, et participe au développement de l'offre Risques du pôle Financial Services, notamment sur le secteur bancaire.



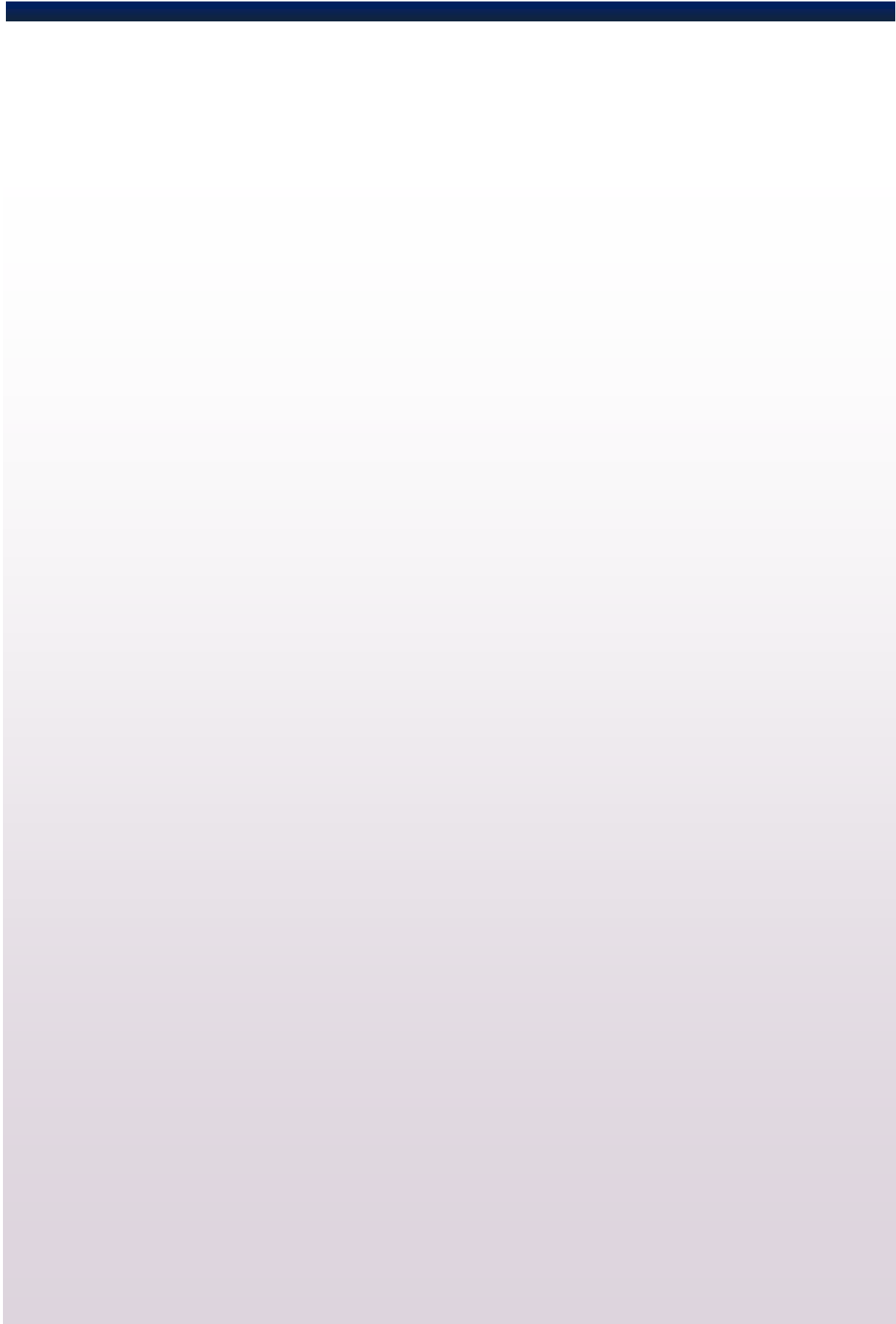
Julien WOLFF

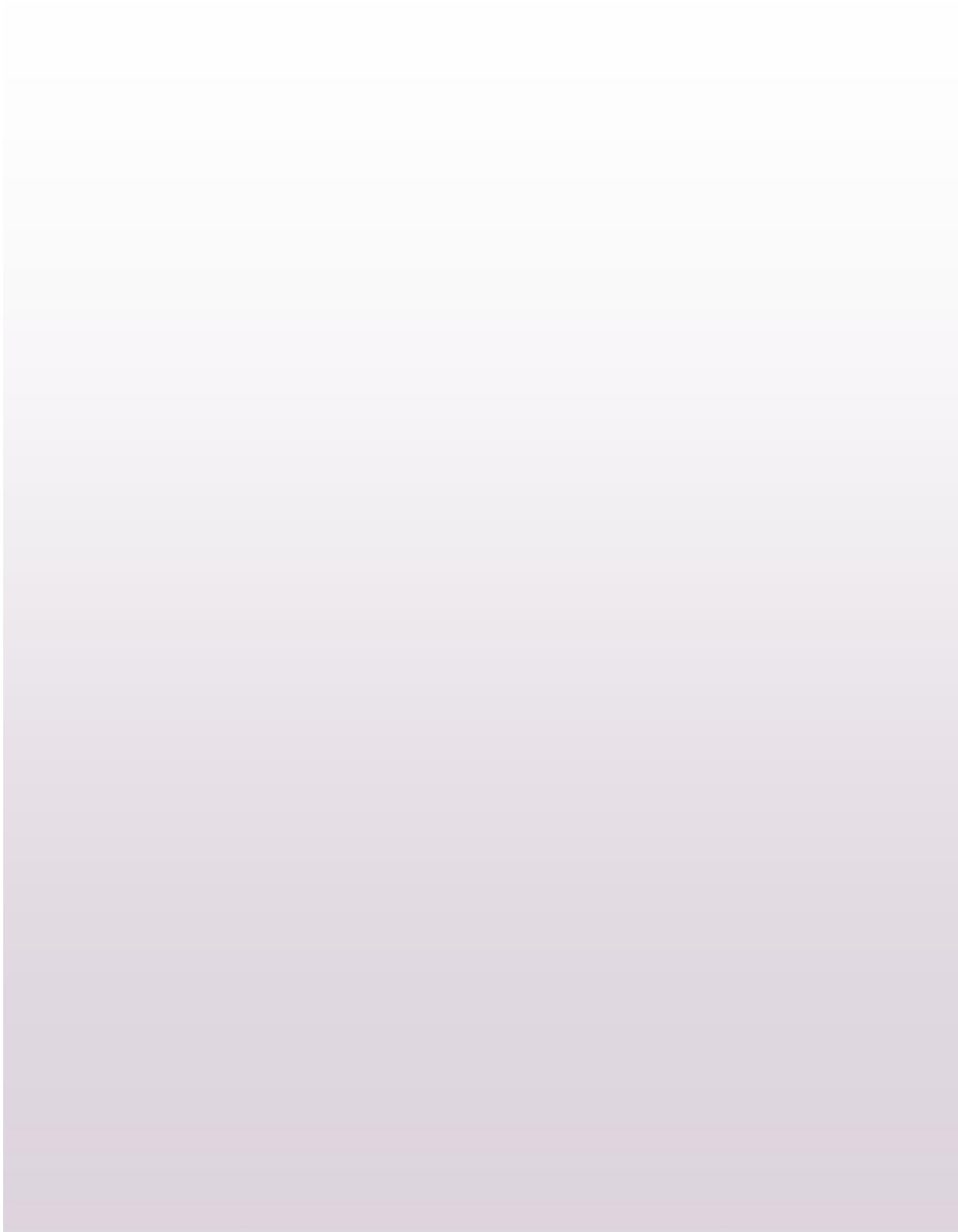
Business development EMEA, AXIOM SL

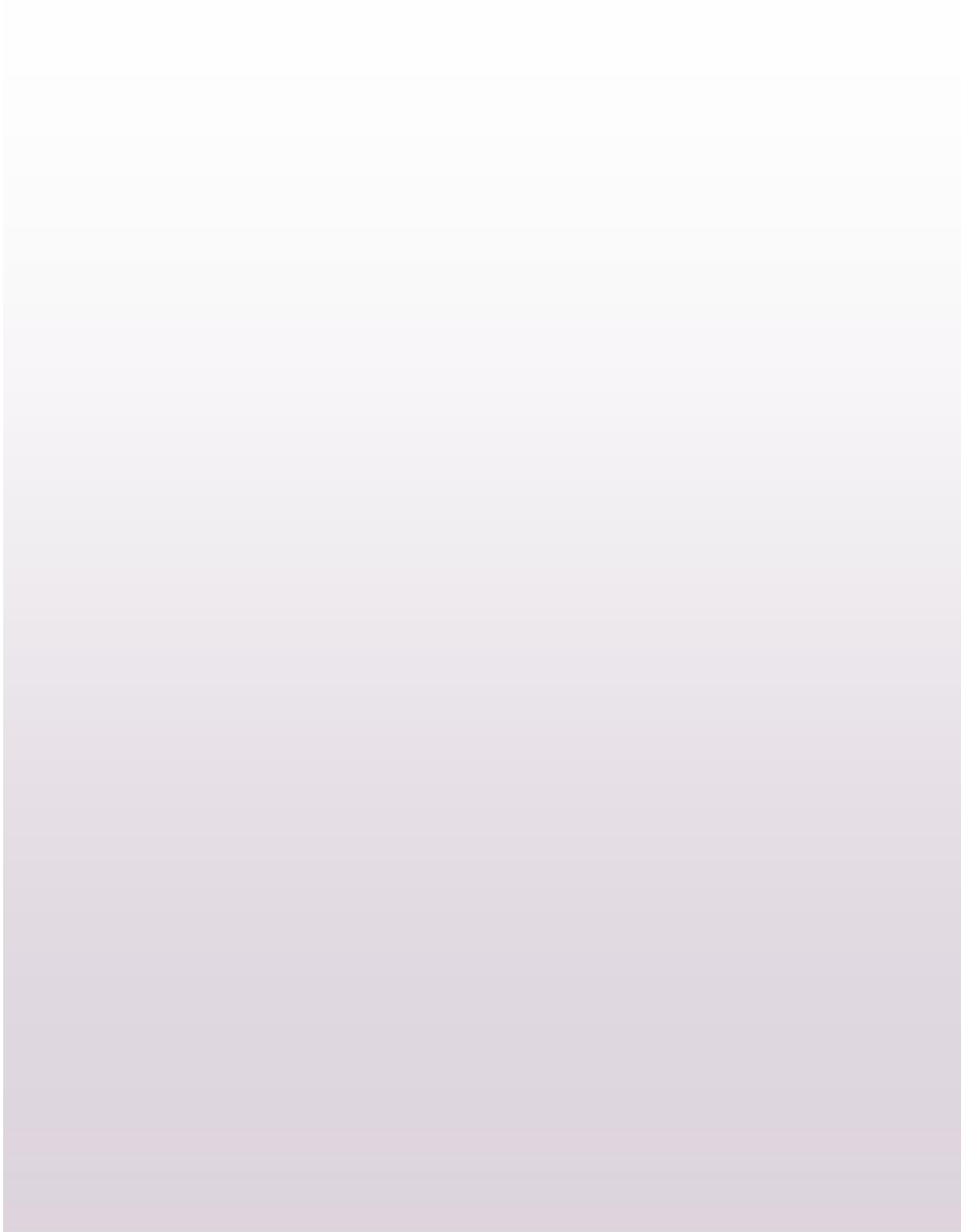
Julien Wolff a débuté sa carrière en tant qu'opérateur sur les marchés financiers equities au sein de plusieurs sociétés de courtage en France. Il est diplômé d'un master de finance de marché de l'Ecole Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées (ESLSCA). Il rejoint AxiomSL New York en 2013 où il est impliqué sur des missions de reporting réglementaire pour diverses institutions financières. Depuis septembre 2014, il est en charge du développement commercial chez AxiomSL en France.



NOTES









Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Matinale – L'Union des marchés des capitaux : le nouvel horizon européen ? avec Pervenche Berès	19 février 2016 Paris
Séminaire – Shadow Payment : défi, rupture et nouveaux acteurs	8 mars 2016 Paris
Matinale – Implicit Government Guarantees: issues for European Financial Institutions? with Lei Zhao	10 mars 2016 Paris
Matinale – Quelles régulations pour tarifer le carbone à la suite de la COP-21 ?	15 mars 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

